



Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-03-67-PT
Date : 1^{er} novembre 2006
Original : FRANÇAIS
Anglais

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE I

Composée comme suit : **M. le Juge Alphons Orie, Président**
M. le Juge Patrick Robinson
M. le Juge Frank Höpfel

Assistée de : **M. Hans Holthuis, Greffier**

Ordonnance rendue le : 1^{er} novembre 2006

LE PROCUREUR

c/

VOJISLAV ŠEŠELJ

ORDONNANCE CONVOQUANT UNE CONFÉRENCE DE MISE EN ÉTAT

Le Bureau du Procureur :

Mme Hildegard Uertz-Retzlaff
M. Dan Saxon
M. Ulrich Müssemeier

L'Accusé (assurant lui-même sa défense) :

Vojislav Šešelj

Les Conseils d'appoint :

M. David Hooper
M. Andreas O'Shea

